

l'établissement des canaux et nous en verrons bien d'autres.

Il n'est pas que l'exportation des céréales qui a augmenté, car si on regarde aux productions de la laiterie on remarque une augmentation analogue. L'année dernière l'exportation du beurre avait atteint 116,500 colis et celle de fromage 208,400 boîtes. Cette année l'exportation du beurre est représentée par 154,400 colis et celle de fromage par 390,300 boîtes, soit une augmentation de 37,900 colis sur le premier et de 181,900 boîtes sur le second article. La loi qui a été passée concernant l'inspection du beurre et qui malheureusement n'a pas encore été mise en opération a déjà eu un bon effet. On a remarqué généralement une amélioration sensible dans la qualité de ce comestible. Quant au fromage, nous sommes heureux de dire que sur le marché anglais, le fromage canadien obtient la préférence sur le fromage américain. En général les produits canadiens ont rapporté de beaux bénéfices aux expéditeurs, principalement le beurre. Encore quelques efforts dans la voie de l'amélioration de la qualité et nous n'aurons plus à rougir de son infériorité comme autrefois.

Farines.—Le commerce de farines a été extrêmement calme depuis quelques jours, la consommation seule de la ville n'achetant qu'au fur de ses besoins réguliers. Depuis deux jours, grâce aux quelques chars que ce commerce a pu obtenir pour fournir à la consommation des Townships de l'Est on signale un certain réveil. Les cours n'ont subi que de légères fluctuations, impossible qu'il a été de trouver des acheteurs en face de l'état de chose que nous avons signalé plus haut.

Grains grossiers.—Nous n'avons pas connaissance d'aucune affaire qui vaille la peine d'être signalée en grains grossiers et nous ne nous attendons guère à avoir à rapporter quelque chose qu'après les fêtes de Noël. Les cours que nous publions dans notre prix courant sont nominaux.

Graines.—Les recettes sont nulles et les transactions pour les parties en disponible le sont également. Comme pour les grains nous ne nous attendons pas à avoir rien d'important à signaler avant la prise des glaces.

Comestibles.—Lard en baril.—La demande pour le lard en baril se continue toujours calme. Les opérations forestières, qui ne seront pas sur une échelle aussi considérable que les années dernières, auront sans doute l'effet de faire diminuer la consommation de cette viande. Il faut aussi attendre que les chemins à la campagne et ceux qui conduisent aux chantiers s'améliorent pour causer une demande qui n'existe que sur la plus petite échelle possible aujourd'hui. En l'absence de transactions, les cours, n'offrent aucun changement et il faut les voir tels que précédemment cités.

Porcs abattus.—Notre place est encore pauvrement approvisionnée de porcs abattus, mais on s'attend à voir une augmentation sensible sous peu. Le petit nombre qui a paru sur notre marché a été accaparé par la charcuterie à des prix irréguliers. Les journaux de l'ouest nous informent qu'à une convention d'agriculteurs, tenue à Chicago, il y a quelques jours, les fermiers ont décidé de ne pas envoyer leurs porcs sur le marché tant que le prix n'aura pas atteint \$5 par 100 lbs. Cela est facile à dire,

mais plus difficile à faire. Les fermiers de l'ouest ne seraient pas mal de se souvenir que les prix sont réglés par les lois de l'offre et de la demande. Il vaudrait autant décider qu'il ne se vendra pas plus que \$5.00 par 100 lbs.

Saindoux.—Le stock de saindoux est très réduit. Le nouveau a commencé à paraître sur notre marché, mais en quantité si limitée qu'il n'a donné lieu à aucune transaction importante.

On le cote de 10½ à 11c.

Beurre.—La consommation recherche le beurre de bonne qualité qui commande de 22½ à 33c. Le bon ordinaire trouve preneurs de 19c à 20c. Le stock est peu considérable et les détenteurs sont très fermes. Nous n'avons connaissance d'aucune transaction importante pour exportation.

Poisson.—Le stock de poisson est extrêmement léger et si nous ne recevons pas de renforts par voie de Portland, celui en disponible va commander de grands prix. Il n'y a pas de hareng No 1 en premières mains et le stock de No 2 est d'en dessous de 300 barils. De No 3, il n'y en a qu'environ 200 barils sur place. Le stock de morue en baril est aussi très léger. Le marché est assez bien fourni de saumon de toutes qualités. On cote le hareng No 1 \$5 25 à \$5.50 par baril, No 2, \$5. Le No 3 est négligé. La morue en baril No 2 petite est tenue à \$5.25. En grenier inspectée No 2, \$6.25 par drifte.

Il serait très-désirable que des amendements fussent faits à la loi actuelle d'inspection, principalement à la partie qui concerne la morue qui devrait être divisée en trois catégories au lieu de deux comme elle l'est actuellement. La première qualité devrait être égale à la première qualité qu'on trouve sur le marché de Boston, la seconde devrait être égale à celle connue sur notre place comme bonne morue ordinaire, et la troisième qualité devrait s'appliquer à celle qui n'a pas été préparée dans les conditions voulues, mais qui n'a pas les défauts suffisants pour la faire condamner. Dans la morue en baril, on remarque généralement la plus grande négligence dans l'emballage et rarement on trouve le poids voulu. Si la partie de la loi qui concerne les colis était mise strictement en force, plus des sept-huitièmes de ce qui a été soumis à l'inspection aurait été condamné.

La même remarque peut s'appliquer aux barils à harengs dont au-delà de soixante-quinze pour cent ne contiennent la saumure qu'après beaucoup de tonnage. Les barils à hareng prennent une moyenne de sept gallons de saumure pour les conserver en bonne condition. Dans une grande partie de la morue on drifte, on remarque une absence de sel très-préjudiciable au poisson et c'est à ce poisson que s'appliquerait la qualité No 3, si elle existait.

Le poisson blanc et la truite des lacs offrent aussi un grand défaut dans la préparation. La saumure est de beaucoup trop faible pour conserver le poisson, particulièrement dans le temps doux.

Épicerie.—Le marché aux épicerie a été des plus calmes pendant la huitaine qui vient de s'écouler. La difficulté de mouvoir la marchandise sur les voies ferrées, les mauvais chemins

à la campagne, la fête de l'Immaculée Conception qui a été observée par la population catholique ont tous contribué à arrêter le mouvement des affaires.

Café.—La demande pour les cafés verts est calme. Les cours restent néanmoins fermement maintenus en conséquence de la modicité du stock en disponible. En café préparé, on signale plus d'activité.

Drogues et produits chimiques.—Affaires calmes sans changement dans les prix.

Épices.—Le marché aux épices est très ferme. Le clous de girofle se fait extrêmement rare et est tenu à 40c la livre. Les autres épices sont également bien tenues aux cours de notre prix courant.

Fruits.—La demande pour les fruits quoique régulière n'est pas bien active. Les détenteurs restent néanmoins très-fermes dans leurs demandes et ne font que difficilement des concessions sur les cours de notre prix courant.

Huiles.—Les affaires en huiles ont eu fort peu d'importance depuis quelque temps. Nous n'avons pas connaissance d'aucune transaction.

Huile de Pétrole.—Calme aux cours précédemment cités. Il est étonnant de vous combien cette huile se maintient en Canada quand partout ailleurs elle est comparativement à cinquante pour cent au-dessous de nos prix réguliers.

Sel.—Affaires très calmes. Cotes nominales. **Spiritueux.**—On rapporte la conclusion de fortes transactions en eaux de vie, principalement de la marque Hennessy qui est cotée maintenant à \$9.00 par caisse et à \$2.40 par gallon.

L'entrain pour les autres marques n'est pas aussi actif mais toutes tendent fortement à la hausse. Le genièvre de DeKupper est relativement calme. Les spiritueux domestiques sont toujours activement demandés et les opérations sont restreintes par la modicité du stock en disponible.

PARLEMENT PROVINCIAL.

DISCOURS DU TRÔNE.

Québec, 4 déc 1873.

Aujourd'hui à trois heures, le lieutenant-gouverneur s'est rendu à la Chambre du Conseil Législatif, et après avoir mandé les membres de l'Assemblée Législative et il lui plut ouvrir la troisième session du second Parlement de Québec par le Discours suivant du Trône :

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,

Messieurs de l'Assemblée Législative

Je suis heureux de vous rencontrer de nouveau et de vous souhaiter la bienvenue au commencement de cette troisième session du second parlement provincial, et de vous demander avec courtoisie, votre assistance et vos avis sur l'administration des affaires de notre province.

Durant les sessions précédentes, sur la recommandation de mon honorable et distingué prédécesseur, vous avez pris en considération tels sujets de législation qui vous paraissaient d'une urgence plus pressante pour le bien-être du pays. L'activité que vous avez déployée et le soin que vous avez pris à préparer des lois sur les sujets qui d'après la constitution sont placés sous votre contrôle, me donnent l'assurance que vous continuerez à vous acquitter de